

# **SIGNAUX GIROD**

Société anonyme au capital de 14 807 806 €

Siège social : 881 route des Fontaines - 39400 BELLEFONTAINE

RCS : Lons-le-Saunier 646 050 476

## **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 30 septembre 2019

## **ERNST & YOUNG et Autres**

SIEGE SOCIAL : TOUR OXYGENE - 10-12, BOULEVARD MARIUS VIVIER MERLE - 69393 LYON  
CEDEX 03

TEL : +33 04 78 63 16 16 - FAX : +33 04 78 63 16 00

S.A.S. à capital variable- RCS Nanterre 438 476 913

## **PLURIS AUDIT**

SIEGE SOCIAL : 7, RUE DES PERRIERES - BP 809 - 39008 LONS-LE-SAUNIER CEDEX

TEL : +33 03 84 87 64 00 - FAX : +33 03 84 43 03 44

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL DE 8 000 EUROS - RCS LONS-LE-SAUNIER 444 036 743

**SIGNAUX GIROD**

*Rapport spécial sur  
les conventions et  
engagements  
réglementés*

*Assemblée générale  
d'approbation des  
comptes de l'exercice  
clos le 30/09/2019*

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

A l'Assemblée Générale de la société Signaux Girod,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé et conclu au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

**SIGNAUX GIROD**

*Rapport spécial sur  
les conventions et  
engagements  
réglementés*

*Assemblée générale  
d'approbation des  
comptes de l'exercice  
clos le 30/09/2019*

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE  
GENERALE**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Entité concernée	Nature, objet et modalités
<b><u>S.A.S. Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD</u></b>	Convention d'animation et de prestations de services conclue entre la S.A.S. Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD et votre société. Mission de conseil, d'assistance et de contrôle comptabilisée dans les charges au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 pour un montant de 280 076 € hors taxes.

Fait à Lyon et à Lons-le-Saunier, le 30 janvier 2020

Les Commissaires aux comptes

**ERNST & YOUNG et Autres**

**Mohamed MABROUK**

**PLURIS AUDIT**

**Latif ERGIN**

**SIGNAUX GIROD**

*Rapport spécial sur  
les conventions et  
engagements  
réglementés*

*Assemblée générale  
d'approbation des  
comptes de l'exercice  
clos le 30/09/2019*

**Annexe 1****PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS RELEVANT  
DE L'ARTICLE L. 225-38 du code de commerce**

<b>NOMS SOCIETES</b>	M. Claude GIROD	M <sup>me</sup> Jacqueline GIROD	M <sup>me</sup> Valérie CONCLOIS	S.A.S. Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
S.A. Signaux GIROD	Président-Directeur Général Administrateur Actionnaire	Directrice Générale Déléguée Administrateur Actionnaire	Administrateur Actionnaire	Actionnaire
S.A.S. Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod	Président	Directrice Générale	Directrice Générale	